

LA MONTAGNE

Restauration de l'église Saint-Agnan : trois ans de travaux pour redonner vie aux trésors du XIVe siècle

L'église de Saint-Agnant-près-Crocq vient faire l'objet d'une double cérémonie, civile et religieuse, pour marquer la fin des travaux de rénovation qui ont duré trois ans. Et qui ont notamment permis de révéler un trésor pictural.

Par notre correspondant à : Saint-Agnant-près-Crocq
Publié le 03 juillet 2026 à 05h28





La tradition républicaine a été respectée en coupant un ruban inaugural célébrant la fin du chantier sur le patrimoine communal et religieux © Droits réservés

Bâtie au XIV e siècle et XV e siècle, et le clocher érigé au milieu du XVIII e siècle, l’église Saint-Agnan a fait l’objet de réparations en 1848. Depuis, l’intérieur n’avait jamais fait l’objet de travaux conséquents…

Mais son état se dégradait au fil du temps. Aussi, le conseil municipal précédent avait décidé de lancer un projet de restauration : les travaux ont débuté en février 2023. Trois ans de chantier pendant lesquels sont intervenues des entreprises du patrimoine pour réaliser la remise en état des murs et leur rendre un éclat perdu.

Des travaux plus longs que prévu

Pour restaurer le mobilier d’art dont des tableaux remarquables. Pour remettre en état les réseaux électriques et l’éclairage.

Dans son discours, le maire, Jean-Paul Welzer, n’a pas manqué de saluer l’excellent



travail des équipes professionnelles, mais aussi l’engagement de bénévoles qui y ont participé.

Il a aussi remarqué « la contribution du conservatoire des antiquités et objets d’art de la Creuse, celle de l’architecte des Bâtiments de France dont les expertises ont été nécessaires dans l’évolution du projet » qui a valorisé l’ensemble.

Une découverte a été faite lors de ce chantier : des peintures médiévales d’origine (*lire encadré*).

Cela a entraîné un supplément de travaux et de dépenses. Le soutien de la Fondation du patrimoine aura permis de faire face à cette évolution grâce au mécénat, en plus des dons des particuliers ayant répondu à la souscription, qui reste encore ouverte sur le site de la Fondation.

Les personnalités présentes n’ont pas manqué de saluer ce chantier admirable et exemplaire.

Un projet exemplaire pour les élus

« La défense du patrimoine rural », pour le député Bartolomé Lenoir.

« L’engagement des élus en faveur du patrimoine, bien ancré dans la commune depuis la restauration de la chapelle Saint-Michel », pour le sénateur Jean-Jacques Lozach.

« Le rôle du département qui protège la population, et ce, l’environnement et le patrimoine, qui nous entoure », pour Valérie Simonet, présidente du Département.

Avant la cérémonie civile, le vicaire général Pierre Morin a présidé un temps religieux et une bénédiction des murs.